

# INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : Peugeot 206 (3/5 P)

(1998 - )

N° de cat. P-025

Certificat 71 100 D 618

## DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-025** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

## CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-025** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - <b>25</b> (Nm) M10 - <b>50</b> (Nm)	M12 - <b>85</b> (Nm) M16 - <b>200</b> (Nm)
---	---

## CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-025** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: <b>P-025</b>	Le numéro de catalogue.
<b>A-50X</b>	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)
<b>e20</b>	N° de certificat d'homologation d'attelage à boule.
<b>0160-00</b>	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
<b>D = 6,4 kN</b>	La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
<b>S = 50 kg</b>	Le chargement max acceptable de la remorque.
<b>R = 1100 kg</b>	

## La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s<sup>2</sup>)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

### MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **P-025** consiste en éléments suivants :

- |                                |            |
|--------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale           | - 1 pièce  |
| 2. Boule                       | - 1 pièce  |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce  |
| 4. Ecrou « cage » M10          | - 4 pièces |
| 5. Vis M10x40                  | - 4 pièces |
| 6. Vis M12x65                  | - 2 pièces |
| 7. Rondelle élastique 10,2     | - 4 pièces |
| 8. Rondelle élastique 12,2     | - 2 pièces |
| 9. Rondelle 13,0               | - 2 pièces |
| 10. Ecrou M12                  | - 2 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **P-025** il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **nécessite** la coupure du pare-chocs arrière.
2. Dévisser le dispositif d'attelage aux éléments de montage.
3. Le dispositif d'attelage est monté à la base des trous existants dans les longerons.
4. Démontez la roue de secours.

5. Insérer des écrous M10 (4) dans des trous de fabrique – deux pour chaque longeron.
6. Mettre la poutre principale (1) à l'intérieur des longerons, marquer le lieu et la dimension de la coupure et ensuite exécuter cette coupure.
7. Monter la poutre principale (1) à l'aide des écrous « cage » M10 (4) et vérifier si la coupure est correcte. Puis serrer la poutre principale (1) à l'aide des vis M10x40 (5) avec des rondelles élastiques 10,2 (7).
8. Visser la boule (2) à la poutre principale (1) à l'aide des vis M12x65 (6) avec des rondelles 13,0 (9), des rondelles élastiques 12,2 (8) et des écrous M12 (10), en vissant le support de prise électrique (3).
9. Monter la roue de secours.
10. Vérifiez si toutes les vis sont correctement serrées.

**ATTENTION** : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **P-025** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

